

## ACCORD CADRE NATIONAL Thales / Fagerh

Entre les soussignés :

La Fagerh, ayant son siège social 9, rue du Colonel Rozanoff- 75012 Paris, représentée par son Président Bernard Laferrière

d'une part,

et

**Thales**, ayant son siège Tour Carpe Diem – 31 place des Corolles – 92098 Paris La Défense, représentée par Gérard Lefranc, Directeur Mission Insertion.

d'autre part.

### PRÉAMBULE

Thales, dans le cadre de sa politique handicap, a signé le 27 novembre 2017, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, un accord en faveur des personnes en situation de handicap pour la période 2018-2020. Cet accord prévoit un déploiement territorial en 4 axes sur les bassins d'emploi où Thales est présent :

- Axe jeunes : conventions « Atouts pour tous »,
- Emplois accompagnés,
- Handi PME,
- Réinsertion professionnelle prévoyant un travail en commun avec la Fagerh pour la mise en place de filières informatique, électronique et logiciel, l'accueil de stagiaires, et la participation de salariés du Groupe aux dispositifs d'enseignement des CRP.

L'accord prévoit, sur 3 ans, 140 recrutements dont 80% en CDI, l'accueil de 260 stagiaires et de 50 personnes en alternance (contrat de professionnalisation).

### Présentation de la Fagerh

Créée il y a plus de 70 ans par des associations de personnes handicapées, la Fagerh (Fédération des Associations, Groupements et Etablissements pour la Réadaptation des personnes en situation de handicap) est **le réseau national de réadaptation**



**professionnelle des personnes en situation de handicap** (soit 56 associations et organismes gestionnaires et **153 établissements et services d'orientation, de formation et d'accompagnement à l'emploi**).

La Fagerh œuvre et milite pour l'accès des travailleurs handicapés à une formation professionnelle de qualité, adaptée, dispensatrice des compétences professionnelles permettant l'accès à un emploi durable.

La Fagerh a pour missions :

- de fédérer en vue de coordonner leur action, les associations et organismes à but non lucratif qui ont pour objet l'évaluation, l'orientation, la formation et l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap,
- d'informer et de favoriser les échanges pour améliorer l'orientation et le parcours vers la formation et l'emploi des personnes en situation de handicap,
- de mettre en œuvre les partenariats nécessaires aux parcours des personnes accueillies, au mieux de leurs aspirations et intérêts.

Elle est organisée autour d'un siège national et de treize régions.

*Chaque année plus de 13000 personnes sont accueillies dans 153 établissements et services, pour une orientation, une formation et un accompagnement à l'emploi ; 200 formations sont proposées dans 14 secteurs d'activité. 78% des personnes formées obtiennent un diplôme ou titre professionnel à l'issue de la formation. 62% trouvent un emploi dans l'année qui suit la formation.*

Pour plus d'information : [www.fagerh.fr](http://www.fagerh.fr)

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

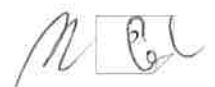
Le présent accord a pour objet de définir les modalités de partenariat entre Thales et la Fagerh dans le cadre de la stratégie définie par l'accord groupe 2018-2020. Il s'agit de favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés dans les métiers dans lesquels THALES recrute ainsi que le maintien dans l'emploi des salariés de Thales.

Cet accord cadre national vise à développer, dans le cadre d'un développement territorial, la coopération entre les deux réseaux sur chacun des bassins d'emploi où Thales est présent.

La Fagerh et Thales, au niveau national et régional, mettent leur expertise à disposition sur les étapes clés de la formation, du sourcing et du recrutement :

- Information sur les métiers de Thales et l'offre de services des CRP,
- Formation, orientation, maintien dans l'emploi,
- Accès à l'emploi et accompagnement dans l'emploi.

Par ailleurs, les établissements adhérents de la Fagerh peuvent, à la demande de Thales, être sollicités pour des conseils ou actions ponctuelles.



## 1.A L'information sur les métiers de Thales et l'offre de services des CRP

### Implication pour Thales

- L'entreprise Thales **informera son réseau de référents handicap (par site et bassin d'emploi)** de la signature de la convention et de son engagement.
- Après identification par les correspondants bassins d'emploi Thales et les correspondants régionaux Fagerh (délégués régionaux voire correspondants régionaux du groupe insertion), Thales présentera aux CRP identifiés et aux correspondants Fagerh des bassins d'emploi concernés :
  - les métiers sur lesquels elle embauche ou accueille en stage,
  - les procédures de recrutement
- **Thales pourra organiser des visites de site** afin de pouvoir offrir aux stagiaires un regard concret sur les métiers et observer le fonctionnement d'un service. **Dans le cadre de l'opération *un jour, un métier, un emploi*** ou à l'occasion d'informations collectives spécifiques, elle **pourra présenter aux travailleurs handicapés, stagiaires en CRP ou CPO les spécificités des métiers propres à l'entreprise.**

### Implication pour la Fagerh

- La Fagerh **informera** le réseau des référents handicap de Thales **sur le dispositif de la réadaptation professionnelle et sur les prestations offertes (formation, aide au maintien dans l'emploi, actions en direction des jeunes, emploi accompagné...)** lors de rencontres organisées par bassin d'emploi.
- La Fagerh **mettra en lien les référents handicap de Thales avec son réseau de formateurs** (pour les métiers dans lesquels Thales recrute) **et de chargés d'insertion.**
- **Un lien sera fait sur le site de la Fagerh dans l'espace *Entreprises partenaires* avec le site de Thales.**

### Engagement commun

Les réunions par bassin d'emploi donneront lieu à la mise en place d'un plan d'action opérationnel

## 1.B La formation professionnelle

### Implication pour Thales

- Thales mettra en œuvre des **compléments de formation** portant sur des besoins spécifiques de l'entreprise, auprès des stagiaires formés en CRP en vue de favoriser leur accueil en stage et leur recrutement.



- Dans le cadre d'échanges réguliers entre les correspondants bassins d'emploi de Thales et les CRP identifiés du bassin d'emploi, les offres de stage seront traitées selon la procédure suivante :
    - Le correspondant CRP prend connaissance des offres de stages sur la bourse de l'emploi Thales (site : <https://www.thalesgroup.com/fr/candidat> - possibilité de faire des filtres par région, ville, famille de métiers, type de contrat et mot clé)
    - Après transmission aux stagiaires des offres pertinentes par le correspondant CRP, le stagiaire identifie les offres qui l'intéressent et postule en ligne sur le site. En parallèle, le candidat envoie un email au correspondant bassin d'emploi Thales afin de se faire connaître comme bénéficiaire de la convention.
  - Des collaborateurs volontaires de Thales pourront participer à des **jurys d'examens** selon des conditions à définir avec les établissements.
  - Thales pourra verser la **taxe d'apprentissage** aux CRP
- **A minima un point trimestriel sera organisé entre les correspondants bassin d'emploi Thales et les délégués régionaux Fagerh**

### Implication pour la Fagerh

La Fagerh mettra en lien Thales avec **son offre de 200 formations dans 14 secteurs d'activité. Une attention particulière sera portée aux:**

- **Formations administratives de niveau IV et III** (assistant ressources humaines, secrétaire assistante, comptable assistant, comptable gestionnaire, gestionnaire de paie)
  - **Formations informatiques à partir du niveau III** Concepteur développeur informatique, Développeur logiciel, Technicien réseaux et télécommunication d'entreprise, Technicien supérieur en réseaux informatiques et télécommunications, Technicien supérieur gestionnaire exploitant de ressources informatiques, Ingénieur informatique Systèmes d'Information
  - **Formations électroniques et industrielles** : Agent de montage et de câblage en électronique, Electronicien de tests et développement, Monteur câbleur intégrateur en production électronique,
- La Fagerh pourra conseiller Thales et l'orienter vers **des prestations ad hoc** pour l'élaboration de projets professionnels adaptés dans le cadre du **maintien dans l'emploi**, ou pour **des actions** d'accompagnement ou d'orientation **en direction des jeunes**.

### 1.C L'emploi, l'accompagnement dans l'emploi et la sensibilisation des équipes

#### Implication pour Thales

- Les offres d'emploi seront traitées selon la même procédure que les offres de stage
- Des correspondants de l'entreprise pourront intervenir pendant la durée de formation des stagiaires dans les CRP pour :
  - des séances d'entraînement à l'entretien d'embauche. Les journées seront organisées et programmées par accord avec l'établissement concerné,

- du coaching semi personnalisé pour la recherche d'emploi. Le contenu et l'organisation des séances de coaching seront définis par accord avec l'établissement concerné,
  - l'étude des CV des candidats intéressés,
  - du conseil sur la présentation et la rédaction des CV.
- Une restitution sur les embauches réalisées sera effectuée par Thales auprès des établissements concernés et valorisée dans le rapport annuel (voir article sur le suivi de la convention)
- **A minima un point trimestriel sera organisé entre les correspondants bassin d'emploi Thales et les délégués régionaux Fagerh**

### Implication pour la Fagerh

- Le réseau de la Fagerh s'assurera que les candidats potentiels ont connaissance des offres Thales et de la procédure pour candidater,
- Eventuellement, les établissements pourront **accompagner Thales pour faciliter la bonne intégration** d'un travailleur handicapé recruté.
- Des **actions de sensibilisation des managers et/ou des équipes** pourront être conduites **par les CRP** dans leur domaine d'expertise à la demande de Thales.

### ARTICLE 2 - MISE EN ŒUVRE, SUIVI DE LA CONVENTION ET COMMUNICATION

- Cette convention nationale est conclue pour une période de trois années à compter du 05 avril 2018. Un bilan annuel sera effectué. Elle est renouvelable à la date anniversaire par avenant.
- Chacune des deux parties pourra communiquer sur cette convention et ses résultats en ayant au préalable consulté l'autre partie.
- Thales soutiendra financièrement à hauteur d'un montant annuel de 5 000 € sur la durée de la convention les actions organisées au niveau national par la Fagerh pour concrétiser, dynamiser la convention, promouvoir la reconversion professionnelle et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.
- Afin d'organiser la coopération et d'améliorer la connaissance respective des 2 réseaux (**Les référents handicap par site et bassin d'emploi pour Thales et les 13 régions avec leurs délégués régionaux pour la Fagerh**), des rencontres seront planifiées pour présenter les objectifs de l'accord cadre et prévoir sa déclinaison avec les CRP concernés. Des expérimentations pourront être conduites dès 2018 dans les bassins d'emploi prioritaires (par exemple Ile de France / Centre / Bretagne). Les coordonnées des contacts de la Fagerh et de Thales seront annexées à la présente convention.
- Un comité de pilotage national se réunira une fois par an afin d'évaluer et de mesurer les résultats des actions et pourra ainsi intervenir si nécessaire afin d'apporter une aide supplémentaire. Un rapport annuel Fagerh/Thales sur l'accueil en stage et les recrutements, issu de cette évaluation, permettrait de valoriser le travail effectué.




Sa composition est la suivante :

Pour Thales :

Un représentant de Mission insertion

Un représentant de chaque bassin d'emploi concerné

Pour la Fagerh :

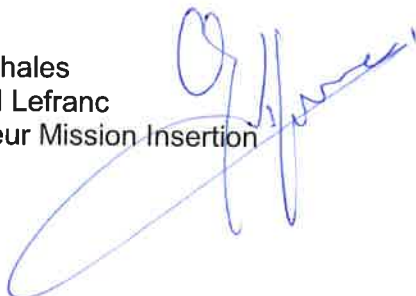
Un représentant national Fagerh

Des correspondants régionaux Fagerh (délégués régionaux voire correspondants régionaux du groupe insertion)

Fait en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Fait à PARIS, le 05 avril 2018

Pour Thales  
Gérard Lefranc  
Directeur Mission Insertion



Pour la Fagerh  
Bernard Laferrière  
Président



THALES - CORRESPONDANTS HANDICAP PAR BASSIN D'EMPLOI

Nom du BE	Nom du correspondant	Téléphone	E mail
<b>CENTRE</b>	DRION Kévin (TAV Châtellerault)	05 49 02 10 83	<a href="mailto:kevin.drion@fr.thalesgroup.com">kevin.drion@fr.thalesgroup.com</a>
<b>PACA</b>	LABILLE Laurent (TAS Cannes)	04 92 28 91 29	<a href="mailto:laurent.labille@thalesaleniaspace.com">laurent.labille@thalesaleniaspace.com</a>
<b>PAYS DE LOIRE</b>	SCHUMPP Loïc (TCS Cholet)	02 41 64 57 90	<a href="mailto:loic.schumpp@thalesgroup.com">loic.schumpp@thalesgroup.com</a>
<b>SUD OUEST</b>	BLADET Christine (TSA Mérignac)	05 24 44 59 69	<a href="mailto:christine.bladet@fr.thalesgroup.com">christine.bladet@fr.thalesgroup.com</a>
<b>RHONE ALPES</b>	CORBIERES Loïc (TED Thonon)	04 50 26 84 43	<a href="mailto:loic.corbieres@thalesgroup.com">loic.corbieres@thalesgroup.com</a>
<b>BRETAGNE</b>	SEGALEN Loic (TSA Brest)	02 98 31 23 21	<a href="mailto:loic.segalen@fr.thalesgroup.com">loic.segalen@fr.thalesgroup.com</a>
<b>Île-de-France</b>	ALLANIC Claude (TCS Vélizy) Yvelines : Chatou, Conflans, Elancourt, Vélizy	01 73 32 12 76	<a href="mailto:claud.allanic@thalesgroup.com">claud.allanic@thalesgroup.com</a>
	ALLANIC Claude (TCS Gennevilliers) Nord : Gennevilliers, La Défense, Cergy, Méru, Lambersart	01 73 32 12 76	<a href="mailto:claud.allanic@thalesgroup.com">claud.allanic@thalesgroup.com</a>
	PORTE Bertrand (TRT Palaiseau) Essonne : Limours, Palaiseau, Massy, Villebon Brétigny, Rungis, Rouen-Ymare	01 69 41 56 09	<a href="mailto:bertrand.porte@thalesgroup.com">bertrand.porte@thalesgroup.com</a>

## Correspondants Régionaux FAGGERH -2018

### Délégués régionaux - Animateurs régionaux du Groupe Insertion

Régions	Prenom	Nom	Fonction	Téléphone	Centre	Adresse	CP	Ville	Mail
Auvergne Rhône - Alpes	Catherine	THONY	Déléguée régionale	04.50.58.82.50	AISP	24 route des Thones	74940	ANNECY-LE-VIEUX	catherine.thony@fagerh.fr
	Jean-Marc	MORSCHÉL	Animateur GI	06.10.39.50.61	CRDV	30 rue Sainte - Rose	63038	CLERMONT- FERRAND CEDEX 1	jm.morschel@crdv.asso.fr
	Philippe	THIBON	Délégué régional	03.86.47.39.00	Ladapi Bourgogne Auxerre	Parc d'Activité de la Chapelle BP 43	89470	MONTEAU	thibon.philippe @ladapl.net
Bourgogne Franche-Comté	Franck	RYCHTER	Animateur GI	02.54.88.84.28	CRP Les Rhuets		41600	VOUZON	frychter@cos-asso.org
	Frédéric	PAYET	Délégué régional	02.99.59.02.20	CRP Jean - Janvier	11 rue Edouard Vaillant BP 40923	35009	RENNES	frederic.payet@fagerh.fr
Bretagne	Dimitri	QUILLÉROU	Animateur GI	02.40.38.59.54	CRP La Tourmaline		44800	SAINT-HERBLAIN CEDEX	insertion.tou@ugccam-brpl.fr
	Philippe	GUILLEMAIN	Délégué Régional	02.47.24.41.02	CRP de Fontenailles	Château de Fontenailles	37370	FONTENAILLES	philippe.guillemain@fagerh.fr
	Franck	RYCHTER	Animateur GI	02.54.88.84.28	CRP Les Rhuets		41600	VOUZON	frychter@cos-asso.org
Centre- Val de Loire	Daniel	KUNTZ	Délégué régional	03.89.32.46.46	CRM	57 rue Albert Camus	68093	MULHOUSE CEDEX	daniel.kuntz@fagerh.fr
	Lidia	PELLOUX	Contact GI	03 89 32 46 46	CRM	57 rue Albert Camus	68093	MULHOUSE CEDEX	lydia.pelloux@arfp.asso.fr
	Frédéric	VERBECK	Délégué Régional	03.20.73.76.67	CRP André Maginot	35, rue du Général Sarrail	59056	ROUBAIX Cedex 1	frédéric.verbeck@fagerh.fr
Hauts de France	François	VELAY	Délégué Régional	01 55 69 31 30	CRP Auxilia	7, rue des Haras	92000	NANTERRE	francois.velay@fagerh.fr
	Audrey	MAURISSE	Animatrice GI	01.69.25.67.30	CRP Jean Moulin	8 rue Roger Clavier	91700	FLEURY-MEROGIS	a.maurisse@centreammoulin.com



Régions	Prénom	Nom	Fonction	Téléphone	Centre	Adresse	CP	Ville	Mail
Normandie	Patrick	CRIQUET	Délégué Régional	02.31.35.60.80	Ladap Normandie	12-14 rue Henri Spriet	14120	MONDEVILLE	patrick.criquet@tgceth.fr
	Isabelle	CALLARDO	Animatrice GI	02.31.35.60.80	Ladap Basse Normandie	12-14 rue Henri Spriet	14120	MONDEVILLE	callardo.isabelle@ladap1.net
Nouvelle Aquitaine	Thierry	LAGARDE	Délégué Régional	05 57 59 07 60	CRP Robert La Teulade	30 rue du Hamel	33800	BORDEAUX	Thierry.lagarde@tgceth.fr
	Erika	BOS	Animatrice GI	05 57 59 07 60	CRP Robert La Teulade	30 rue du Hamel	33800	BORDEAUX	erika.bos@crp-bordeaux.org
	Jacques	ALASTUEY	Délégué Régional	05.65.61.44.00	CRP ZISA	32 avenue de la République BP 210	12202	MILLAU CEDEX	jacques.alastuey@tgceth.fr
Occitanie	Guilhem	SUQUET	Animateur GI	04.68.04.51.48	CRP Le Parc	24 avenue de Cerdagne - BP 7	66340	OSSEJA	guilhem.suquet@groupeleparc.fr
	Éric	CRISPIN	Délégué Régional	02.43.51.20.40	Ladap Sarthe	1 boulevard de Maulé	72650	SAINT-SATURNIN	eric.crispin@tgceth.fr
	Dimitri	QUILLEROU	Animateur GI	02.40.38.59.54	CRP La Tourmaline	31, Boulevard Allende- BP 40249	44818	SAINT-HERBLAIN CEDEX	insertion.tou@ugccam-brpl.fr
Paca/ Corse	Sophie	ABOUDARAM	Déléguée Régionale	04.94.12.30.90	CRP Ladap Var	Immeuble le Liberté 281, rue Jean Jaures	83000	TOULON	sophie.aboudaram@tgceth.fr
	Carol	GIARETTI	Animatrice GI	04.91.18.11.36	CRP La Rouguière	101 boulevard des libérateurs BP 21	13367	MARSEILLE CEDEX	cgiaretti@formationmctier.fr
Outre-Mer	Laté	LAWSON	Délégué Régional	05.90.38.32.24	CRP Emergence	ZAC de Houbourg Immeuble Acérola Voie Verte- Jarry	97122	BAIE-MAHAULT	late.lawson@tgceth.fr

\* GI : Groupe Insertion (Professionnels intervenant dans le cadre de la mission "insertion" des CRP)

Actualisé avril 2018

04/06/2018